

EXERCICE DE  
PLANIFICATION  
TABLE MÉTROPOLITAINE

*Bilan 2001-2002*  
*Plan d'action 2002-2003*

2002-03-14

## TABLE MÉTROPOLITAINE

Au carrefour de l'information sur le marché du travail de la Région Métropolitaine de Recensement (RMR), la Table métropolitaine a pour mission d'établir les problématiques métropolitaines du marché du travail et d'identifier des stratégies et des objectifs métropolitains en matière de main-d'œuvre et d'emploi.

À cet effet, la Table métropolitaine s'associe à différents partenaires du marché du travail et elle agit en complémentarité avec ces différents partenaires afin de développer des interventions structurantes et globales.

Grâce à une approche globale et à diverses analyses et stratégies qui seront développées au cours de l'année 2002-2003, la Table métropolitaine pourra faire converger les efforts de tous les acteurs économiques pour stimuler le dynamisme du marché du travail dans la grande région métropolitaine de Montréal.

Nous sommes fiers de vous présenter le bilan des activités de la Table métropolitaine pour l'année 2001-2002 ainsi que le plan d'action 2002-2003.

Bonne lecture.

**ROGER HÉBERT**  
Président de la Table métropolitaine

**RÉJEAN TURBIDE**  
Secrétaire de la Table métropolitaine  
Directeur général adjoint aux  
opérations - Emploi-Québec

# TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
<b>1. INTRODUCTION</b>	
1.1 Bref rappel.....	1
1.2 Contexte.....	1
1.3 Contenu du présent rapport.....	2
1.4 Arrimage avec le Plan d'action d'Emploi-Québec.....	2
<b>2. BILAN 2001-2002</b>	
2.1 Établir la problématique du marché du travail de la RMR.....	3
2.2 Identifier les stratégies et objectifs métropolitains pour une harmonisation métropolitaine des plans d'action régionaux.....	6
A. Privilégier les actions.....	6
B. Identifier des stratégies de main-d'œuvre.....	7
2.3 Décider de l'utilisation des ressources.....	8
2.4 Collaborer avec les instances de développement.....	8
2.5 Autres activités.....	9
<b>3. PLAN D'ACTION ANNUEL 2002-2003</b>	
3.1 Établir les problématiques du marché du travail de la RMR.....	10
3.2 Identifier les stratégies et les objectifs métropolitains.....	11
3.3 Décider de l'utilisation des ressources.....	18
3.4 Collaborer avec les instances de développement.....	19
3.5 Autres activités.....	24

## **ANNEXES**

Annexe A : Liste des membres de la Table métropolitaine

Annexe B : Liste des comités et de leurs membres

Annexe C : Liste des projets approuvés depuis 1998

# EXERCICE DE PLANIFICATION DE LA TABLE MÉTROPOLITAINE

## 1. INTRODUCTION

### 1.1 BREF RAPPEL

La Table métropolitaine a été créée en 1998 pour assurer la **concertation** sur les questions relatives à la politique active du marché du travail pour la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

La Table métropolitaine vise principalement deux objectifs, soit :

- **harmoniser** les initiatives reliées à la politique active du marché du travail des cinq régions du territoire métropolitain;
- promouvoir la **concertation** et le **partenariat** dans la démarche d'identification des problématiques, de développement des stratégies et d'utilisation des ressources et des fonds disponibles.

La Table métropolitaine est composée de partenaires du marché du travail nommés par le Ministre. La Table métropolitaine doit travailler de concert avec la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

Bien que les mandats de la Table métropolitaine aient connu un ajustement en février 2002, les mandats de la Table au cours de l'année 2001-2002, furent :

- d'établir les problématiques du marché du travail de la RMR;
- d'identifier les stratégies et objectifs métropolitains pour une harmonisation métropolitaine des différents plans d'action régionaux (PAR);
- de décider de l'utilisation des ressources;
- de collaborer avec les instances de développement;
- d'aviser le ministre de l'Emploi de la stratégie métropolitaine.

### 1.2 CONTEXTE

#### **La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)**

L'année 2001-2002 fut marquée par la mise en place de la structure administrative de la Communauté métropolitaine de Montréal. Ce fut le signal du début de l'organisation des comités de la CMM dont celui sur le développement économique pour lequel la Table métropolitaine est déjà appelée à collaborer.

La Communauté métropolitaine de Montréal est un organisme supra-municipal dont l'un des mandats est celui du développement économique. Ce dernier aura un impact important sur Emploi-Québec, car la planification stratégique du développement économique ne peut se faire sans un arrimage étroit avec l'information sur le marché du travail, la formation et le développement de la main-d'œuvre ainsi que certains services d'emploi. Ce sont toutes des responsabilités d'Emploi-Québec, des partenaires du marché du travail et de la Table métropolitaine.

Rappelons que le 1<sup>er</sup> juillet 2002, la CMM devra déposer un énoncé de vision sur le développement économique et que le 1<sup>er</sup> juillet 2003, elle devra déposer son plan stratégique de développement économique. À cet effet, en avril 2002, la Table métropolitaine participera à une commission consultative sur le développement économique de la CMM. Elle y fera valoir les grandes problématiques du marché du travail de la RMR, ses forces et ses faiblesses ainsi que les grands enjeux qui en découlent.

### **La révision des mandats de la Table**

L'année 2001-2002 fut également une année de remise en question par rapport aux mandats de la Table métropolitaine. En effet, les membres du comité de coordination de la Table métropolitaine ont rencontré à plusieurs reprises un groupe de travail restreint de la Commission des partenaires du marché du travail afin de revoir les mandats de la Table métropolitaine et de favoriser une harmonisation entre nos interventions et celles de la CPMT.

Ces rencontres ont permis de développer un lien partenarial qui avait trop longtemps été négligé. Elles ont également permis d'inscrire la Table métropolitaine dans le cycle de planification d'Emploi-Québec et de formaliser le rôle qu'elle aura, en 2002-2003, face à la Communauté métropolitaine de Montréal.

## **1.3 CONTENU DU PRÉSENT RAPPORT**

Dans le rapport qui vous est soumis, nous ferons état, au point 2, des résultats pour l'année 2001-2002, des travaux de la Table métropolitaine directement liés au mandat ministériel 1998-01.

Par ailleurs, les éléments du Plan d'action 2002-2003, contenus au point 3, doteront la Table métropolitaine d'outils indispensables qui favoriseront l'atteinte de sa pleine maturité.

## **1.4 ARRIMAGE AVEC LE PLAN D'ACTION D'EMPLOI-QUÉBEC**

Le bilan de la Table métropolitaine ainsi que son plan d'action présentent un souci d'arrimage avec les orientations stratégiques du Ministre, ainsi que celles de la Commission des partenaires du marché du travail inscrites au Plan d'action annuel d'Emploi-Québec.

La Table métropolitaine a contribué et elle continuera à contribuer aux axes d'intervention du Plan, principalement, en maximisant sa contribution au niveau de l'information sur le marché du travail relative à la RMR de Montréal, en assurant une meilleure adéquation entre la demande et l'offre de main-d'œuvre, en renforçant le partenariat et en soutenant la planification régionale.

## **2. BILAN 2001-2002**

### **2.1 ÉTABLIR LA PROBLÉMATIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA RMR**

### 2.1.1 Publications en 2001-2002 :

- « *Regard sur le marché du travail de la RMR de Montréal - Données statistiques* »

Il s'agit d'une étude qui présente la RMR et son environnement sous le volet main-d'œuvre (évolution de la population active, emploi, chômage) et entreprises (caractéristiques des entreprises, création d'emplois, entrepreneuriat).

Elle présente également la dimension intra-métropolitaine de la main-d'œuvre (mobilité de la main-d'œuvre, emploi, chômage) et des entreprises (mobilité des entreprises, caractéristiques, création d'emplois).

- « *Le marché du travail dans la région métropolitaine de Montréal RMR - Perspectives professionnelles 2000-2004* »

Les perspectives professionnelles présentent, pour l'ensemble des métiers et des professions, une prévision sur l'évolution de l'emploi pour plus de cinq cents métiers et professions.

- « *Le marché du travail dans la région métropolitaine de Montréal RMR - Perspectives professionnelles 2000-2004, Faits saillants* »

Cette étude présente des prévisions d'emploi par groupe professionnel pour les professions ayant les meilleures perspectives.

- « *Fiches synthèses RMR sur l'adéquation formation/emploi pour les secteurs* »

Chacune des fiches présente les principales caractéristiques du secteur étudié, les principaux éléments de problématique, les changements techniques ou organisationnels en cours et à venir, les perspectives professionnelles pour les cinq prochaines années dans la Région métropolitaine de recensement, les principales professions, les formations existantes dans le territoire de la RMR, les données de l'enquête de relance du ministère de l'Éducation, les compétences recherchées par l'industrie, les références bibliographiques et les sites WEB incontournables ainsi que des pistes d'action. Les secteurs ayant fait l'objet d'une fiche sont :

- Fabrication de produits métalliques;
- Fabrication de matériel de transport;
- Transport
- Fabrication de produits électriques et électroniques;
- Les services dans les technologies de l'information et des communications (TIC).

La Table métropolitaine a également contribué au financement des études :

- « *Impact du commerce électronique sur les processus d'affaires et la main-d'œuvre dans la RMR de Montréal* »

Cette étude a permis d'identifier les impacts du développement du commerce électronique sur les processus d'affaires et la

main-d'œuvre et d'établir 101 nouveaux profils de compétences reliées aux tâches dans le commerce électronique.

Il s'agit d'une étude qui met en évidence les forces de la région de Montréal dans les principaux secteurs technologiques soit l'aérospatiale, la bio-pharmaceutique et les technologies de l'information.

- « *Indicateurs de performance 2000 en bio-pharmaceutique, aérospatiale et en technologies de l'information* »
- « *La cité de l'automobile* »

Il s'agit d'une étude de faisabilité qui porte sur le développement d'une cité de l'automobile dans la MRC de Blainville ainsi que sur l'évaluation des impacts au plan de l'emploi et le rayonnement d'une telle cité sur la RMR de Montréal.

- « *Traitement des signaux télévisuels* »

Il s'agit d'une étude sur les besoins de main-d'œuvre et de formation dans le secteur du traitement des signaux télévisuels pour le territoire de la RMR de Montréal.

- « *Micro-électronique* »

Il s'agit d'une étude qui vise à établir la corrélation entre les besoins de main-d'œuvre des entreprises qui embauchent du personnel qualifié en micro-électronique et l'offre de main-d'œuvre dans sa globalité. L'étude devrait être complétée en juillet 2002 .

### **2.1.2 Les investissements les plus significatifs :**

Au cours de l'année 2001-2002, la Table métropolitaine a financé plusieurs projets directement reliés à son mandat. Voici les plus significatifs :

- Bio-alimentaire

Suite à l'étude de faisabilité sur les suites à donner aux problématiques de main-d'œuvre, tant au niveau de la distribution qu'au niveau de la transformation alimentaire, identifiées par le diagnostic Zins Beuchesne, la Table métropolitaine a financé un projet d'une durée de deux ans qui vise l'harmonisation de l'offre de formation dans ces secteurs et l'expérimentation de dix projets pilotes de formation dans les entreprises de la RMR, dans le cadre de la stabilisation de l'emploi. Le projet est le résultat d'un effort de concertation auprès de l'ensemble des intervenants du secteur de la transformation et de la distribution alimentaire (tables bio-alimentaires, établissements d'enseignement, comités sectoriels, directions régionales d'Emploi-Québec, CRDIM, industries du secteur).

- Nanotechnologies

Lors du congrès de mai 2000, le Conseil de la science et de la technologie a identifié les nanotechnologies comme étant un secteur en émergence qui aura une portée stratégique pour le Québec, d'ici dix ans. (*Le terme générique « nanotechnologie » regroupe un ensemble de théories et de techniques révolutionnaires qui visent à manipuler ou à fabriquer des objets de taille*

*comparable à celle des atomes. La nanotechnologie a déjà, et aura dans le futur, de plus en plus d'impact sur les technologies de l'information, l'aérospatiale, le bio-médical, la défense nationale et sur tout ce qui se conçoit par miniaturisation).*

Le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie identifie également, dans son document de consultation intitulé « Pour une politique scientifique du Québec », que les nanotechnologies est un secteur en émergence dont les percées technologiques sont susceptibles de provoquer une véritable révolution et des retombées majeures dans des secteurs aussi diversifiés que la médecine, les technologies de l'information, les technologies manufacturières, la chimie, l'optique, etc...

Les recherches que nous avons effectuées sur Internet indiquaient que les nanotechnologies provoqueraient, au cours des dix prochaines années, un développement de l'emploi plus fulgurant que celui qui a été généré, au cours des dix dernières années, par les technologies de l'information. Il faudra donc être prêt.

Le Québec, particulièrement la RMR, dispose de chercheurs de très haut calibre dans ce domaine qui développent des techniques qu'ils font breveter en matière de nanotechnologie, mais qu'ils ne peuvent exploiter et mettre en production, car ils ne disposent pas de personnel suffisamment qualifié dans ce domaine.

Rappelons que l'industrie des nanotechnologies est presque inexistante au Québec, alors que nous disposons d'un pool de chercheurs chevronnés.

Suite à ces recherches, la Table a financé un projet en deux phases :

1. Un projet de formation en entreprise dans le secteur des nanomatériaux.
2. La création d'une table de concertation regroupant des membres de la Table métropolitaine et des chercheurs dans le domaine des nanotechnologies. L'objectif est d'identifier, prospectivement, les besoins de main-d'œuvre et de formation futurs et de tenter de positionner la RMR comme actrice majeure dans ce nouveau secteur en développement.

- Optique-photonique

Au cours de l'année 2001-2002, l'industrie de l'optique-photonique a vécu une conjoncture très difficile et un grand nombre de pertes d'emplois ont découlé de cette situation. Ces pertes d'emplois ont surtout été ressenties auprès des monteurs-assembleurs alors que l'emploi au niveau des techniciens a été beaucoup moins fragilisé.

Bien qu'il soit clair pour tous que l'industrie de la photonique est là pour rester, nul ne peut vraiment prédire la date de la reprise. De plus, bien que, lorsqu'il y aura reprise, plusieurs monteurs-assembleurs seront réembauchés, il faut souligner qu'un bon nombre de ceux qui ont perdu leur emploi auront trouvé du travail ailleurs.

Selon le comité sectoriel Techno-compétences, si rien n'est fait pour préparer la reprise, une pénurie de techniciens et de monteurs-assembleurs serait à prévoir.

Avec l'appui du comité sectoriel Techno-compétences, de la Direction générale adjointe de l'intervention sectorielle et de la

Direction régionale de Montréal, il a été convenu que la Table métropolitaine financerait un projet de formation afin de contribuer à préparer la relève. Le projet est d'une durée de deux ans. Le démarrage des cohortes de formation a été planifié de façon à ce que les cohortes de longue durée, 1 500 heures, partent en premier et à intervalle régulier et que vers la fin du projet, les cohortes de courte durée (300 heures) suivent. Cette façon de procéder permet de gérer le risque de former des techniciens et des manoeuvres en assurant que leur promotion soit le plus près possible de la reprise.

- Commerce électronique

Il s'agit d'une étude sur les problématiques de main-d'œuvre reliées au commerce électronique et les impacts qui en découlent (réorganisation des unités de travail, nouvelles fonctions, approches stratégiques de développement des entreprises).

L'étude couvre également des travaux sur plus de 100 nouveaux profils de compétence reliés au commerce électronique.

## **2.2 IDENTIFIER LES STRATÉGIES ET OBJECTIFS MÉTROPOLITAINS POUR UNE HARMONISATION MÉTROPOLITAINE DES PLANS D'ACTION RÉGIONAUX**

### **A. Privilégier les actions utiles au développement du marché du travail**

*Résultat : Arrimage des plans d'action régionaux*

Dans le cadre des travaux de la Table sur l'arrimage des plans d'action régionaux, les directions régionales de Montréal, Montérégie, Laval, Laurentides, Lanaudière se sont entendues pour entreprendre une action concertée en regard des secteurs d'activité économique relatifs aux produits métalliques, au transport et au matériel de transport. La thématique des technologies de l'information et des communications a également été retenue. Les directions concernées par la clientèle immigrante ont également convenu de développer des actions concertées. Les plans d'action régionaux 2001-2002 des directions concernées reflètent cette volonté de concertation.

En attente des résultats qui découleront de cet arrimage, le comité d'arrimage de la Table métropolitaine a temporairement suspendu ses travaux.

### **B. Identifier des stratégies de main-d'œuvre**

#### **1. Les secteurs d'intervention qui ont été privilégiés par la Table métropolitaine en 2001-2002**

Les secteurs d'intervention qui ont été privilégiés par la Table métropolitaine au cours de l'année 2001-2002 furent :

- Pétrochimie
- Techniques d'éducation et services de garde
- Bio-alimentaire
- Commerce électronique
- Optique-photonique

#### **2. Harmonisation de l'offre de formation**

Depuis le mois d'avril 2001, le Comité métropolitain de l'offre de formation (COF) de la Table métropolitaine a entrepris des travaux qui visent à produire des fiches synthèses sur différents secteurs d'activité économique, pour la Région métropolitaine de recensement de Montréal.

Au cours de l'année 2001-2002, le COF a produit cinq fiches synthèses RMR relatives à l'adéquation formation/emploi :

- Fabrication de produits métalliques,
- Transport,
- Matériel de transport,
- Produits électriques et électroniques,
- Technologies de l'information et des communications.

La production de fiches synthèses a pour objectif d'informer les intervenants de la RMR des principales caractéristiques de certains secteurs d'activité économique, de pointer leurs principales forces et faiblesses ainsi que leurs impacts sur l'emploi et la formation.

Le COF est composé de quatre membres de la Table métropolitaine, d'un représentant pour les trois directions régionales RMR du ministère de l'Éducation, d'un représentant pour les cinq directions régionales RMR d'Emploi-Québec, d'un représentant d'un sous-comité du Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT), d'un représentant de l'intervention sectorielle et de membres ad hoc, selon le secteur d'activité analysé. Le coordonnateur de la Table métropolitaine est membre d'office du COF.

### 2.3 DÉCIDER DE L'UTILISATION DES RESSOURCES

#### *Résultats :*

Budget au 1 <sup>er</sup> avril 2001 :		5 000 000 \$
Solde reporté en 2001-20002 :	moins	<u>2 100 000 \$</u>
Solde disponible au 1 <sup>er</sup> avril 2001 :		2 900 000 \$

#### **Sommaire :**

Solde reporté au 1 <sup>er</sup> avril 2001 :		2 100 000 \$
Engagements réalisés du 1 <sup>er</sup> avril 2001 au 28 janvier 2002 :		1 200 000 \$
Périmés de la Table métropolitaine 2001- 2002 :		<u>1 700 000 \$</u>
Budget total 2001- 2002 :		5 000 000 \$

Il est à noter qu'en 2001-2002 la Table métropolitaine ne disposait d'aucun budget de fonctionnement et qu'un seul employé en a assuré la permanence. Cette situation a affecté sa capacité de

développement et elle a ralenti le déroulement des travaux en cours. Au cours de l'année 2002-2003, un économiste se joindra à l'équipe de la Table métropolitaine.

La Table métropolitaine devrait disposer d'un budget de fonctionnement qui lui permettrait d'acheter les bases de données nécessaires à ses travaux, d'assurer une diffusion élargie de ses travaux et d'entreprendre des études qu'elle ne peut financer à même le budget d'intervention.

## **2.4 COLLABORER AVEC LES INSTANCES DE DÉVELOPPEMENT**

- Diffusion des travaux et échange d'informations

Avant de créer des liens avec les différents intervenants métropolitains, il fallait d'abord que la Table métropolitaine se positionne par rapport aux mandats relevant de la décision ministérielle 1998-01 et qu'elle mette en place les éléments nécessaires à la concertation. C'est en grande partie ce qu'elle a fait, en 2000-2001 et en 2001-2002, en identifiant des stratégies de main-d'œuvre, en favorisant l'arrimage des plans d'action régionaux et en développant des outils qui serviront à l'harmonisation de l'offre de formation.

Dans la mesure où les ressources le permettront, la Table métropolitaine pourra entreprendre, en 2002-2003, des démarches de concertation et d'arrimage de différentes natures (échange d'informations, ententes administratives) des conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT), de la Communauté métropolitaine de Montréal, des comités sectoriels, des conseils régionaux de développement (CRD) et d'avoir une plus value à offrir afin d'établir un travail de partenariat plus élargi.

À ce chapitre, en 2001-2002, nos actions se sont limitées à de l'échange d'informations et surtout en la diffusion de nos travaux à la plupart de ces instances.

## **2.5 AUTRES ACTIVITÉS**

Au cours de l'année 2000-2001, la Table métropolitaine informait les instances d'Emploi-Québec des impacts de la création de la Communauté métropolitaine de Montréal, particulièrement en ce qui a trait à la responsabilité de la CMM concernant le développement économique.

En 2001-2002, en regard de ce mandat attribué à la CMM et afin de faire valoir la dimension de l'emploi dans le développement économique, la Table métropolitaine a transmis aux instances de la CMM l'ensemble de ses études RMR sur le marché du travail. De plus, un des représentants de la CMM a été invité à présenter la structure administrative et l'ensemble des mandats de cette nouvelle instance.

## PLAN D'ACTION ANNUEL 2002-2003

### 3. PLAN D'ACTION ANNUEL 2002-2003

Les travaux de recherche produits par la Table métropolitaine en 2001-2002, de même que ceux qui seront produits dans les mois à venir, s'inscrivent dans une perspective systémique. En effet, les travaux visant à mieux connaître la problématique du marché du travail de la RMR de Montréal servent tout autant aux travaux du Comité métropolitain de l'offre de formation qu'à ceux du comité d'arrimage des plans d'action régionaux en visant à favoriser la prise de décision.

Cette approche systémique déborde les travaux produits par la Table métropolitaine. En effet, les travaux de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, ceux de la Direction générale adjointe de l'intervention sectorielle et ceux des comités sectoriels sont également pris en compte dans nos recherches. De plus, les représentants de ces directions sont fréquemment appelés à collaborer à divers comités et travaux de la Table métropolitaine.

#### 3.1 ÉTABLIR LES PROBLÉMATIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA RMR

*Plan d'action :*

##### ➤ **Mettre à jour les analyses du marché du travail métropolitain**

Le développement d'un modèle de prévision de l'emploi régional et sectoriel par la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail permet désormais d'identifier les taux de croissance prévisibles de l'emploi par secteur d'activité économique et par profession d'ici 2004 et ce, par région administrative, pour l'ensemble de la province et pour la RMR de Montréal. Nous nous sommes donc joints à ces travaux et nous avons publié les « *Perspectives professionnelles 2000-2004, détails et faits saillants, pour la RMR de Montréal* ».

En 2002-2003, nous entendons assurer la mise à jour de ces prévisions. Les résultats qui en ressortiront devraient, par la suite, être intégrés à la problématique du marché du travail métropolitain et faire l'objet d'un tiré à part<sup>1</sup>. Des données sur la population active, sur les taux d'activité et de chômage, sur le nombre de prestataires de l'assistance-emploi et de l'assurance-emploi sont également disponibles annuellement et contribuent à tracer un profil assez détaillé du marché du travail métropolitain. En ce sens, ces dernières devraient être aussi intégrées dans ce tiré à part. Il faudra également ouvrir un volet relatif aux problématiques relatives aux clientèles particulières.

De plus, dans l'optique de l'utilisation d'une démarche systémique, il y aura lieu, selon nous, de mettre en parallèle les données de la RMR avec celles relatives aux grandes tendances observées en matière d'emploi dans d'autres pays et régions métropolitaines. Le contexte de mondialisation des marchés devrait être pris en compte plus que jamais dans nos analyses.

<sup>1</sup> Nous parlons ici d'une publication qui n'inclurait pas les données sur l'évolution de la population, sur ses revenus et sa scolarité, compte tenu du fait que les données qui y seraient présentées feraient toujours référence à celles du recensement de 1996; elles ont été publiées dans une publication antérieure.

Dans la même veine, il y aura lieu de poursuivre, à un rythme encore plus soutenu, l'intégration des études sectorielles, régionales et ministérielles.

Finalement, dans la mesure où les données du recensement 2001 seront disponibles, nous mettrons à jour nos données sur le déplacement (navettage) des travailleurs, le profil détaillé des emplois et le portrait socio-économique général de la RMR.

### 3.2 IDENTIFIER LES STRATÉGIES ET LES OBJECTIFS MÉTROPOLITAINS

#### A) Effectuer l'analyse des données relatives aux prévisions portant sur les secteurs d'activité économique et sur les professions et les mettre en relation avec les autres bases de données

Le plan d'action 2001-2002 mettait essentiellement l'emphase sur l'identification des secteurs d'activité économique à caractère *métropolitain*. Nous en avons identifié quelques-uns (par exemple, transports, télécommunications, produits métalliques, textiles, technologies de l'information, agro-alimentaire, etc.). Cette identification était principalement basée sur leur présence dans plus d'une région de la RMR de Montréal et ce, essentiellement, à partir des données portant sur la population active occupée, issues du recensement de 1996.

Depuis, nos outils pour mesurer les perspectives de croissance des différents secteurs d'activité économique et des différentes professions se sont raffinés et permettent de mieux cibler ceux et celles qui devraient connaître de bonnes ou de moins bonnes perspectives de développement au cours de la prochaine décennie. Ces outils sont, entre autres : le modèle prévisionnel de la DPIMT, ceux du ministère Développement ressources humaines Canada (DRHC) et du Bureau of Labor Statistics des États-Unis (BLS).

En fonction de ces outils d'analyse, il y aura lieu d'identifier à nouveau les secteurs d'activité économique et les professions qui devraient faire l'objet d'une attention spéciale en 2002-2003. Nous ne pouvons nous limiter à intervenir uniquement dans les secteurs d'activité économique où les professions présentent un bon potentiel de croissance; **il nous faut aussi penser à regarder là où des difficultés sont susceptibles de se manifester au cours des années à venir.** Notre mandat en est également un de stabilisation de la main-d'œuvre.

#### B) Produire des études en profondeur des secteurs d'activité et des professions ciblés

Une fois les secteurs d'activité économique et les professions identifiés, il nous restera, dans un cas comme dans l'autre, à déterminer dans quelle mesure et avec quelle ampleur les milieux concernés seront en mesure de s'ajuster afin de faire face aux défis qui les attendent (croissance ou décroissance de l'emploi, nouveaux besoins de formation, secteurs en émergence, etc.). Le commerce électronique et la micro-électronique en sont deux exemples clairs. C'est sur ce point que nous entendons directement intervenir, à savoir la réalisation d'études beaucoup plus complètes auprès des gens

des secteurs visés et priorisés (par le biais de recherches documentaires, de discussions de groupe et de sondages)<sup>2</sup>. Les résultats de ces recherches nous permettront de mieux cibler la nature de nos interventions futures et également d'aider les directions régionales à prendre des décisions plus éclairées. L'ampleur de ces travaux dépendront, en fait, des ressources qui seront allouées à la Table métropolitaine pour réaliser ce volet.

Nous avons cependant déjà identifié quelques secteurs d'activité économique où une intervention de notre part pourrait être requise :

- Industrie des nanotechnologies

Suite aux recherches documentaires effectuées en 2000-2001 qui nous ont permis d'identifier les nanotechnologies comme un secteur en émergence et d'une très grande importance stratégique pour le Québec et, suite au dépôt en février 2002 de l'étude effectuée par le comité aviseur sur les nanotechnologies parrainée par la Table métropolitaine en association avec Montréal Technovision, la Table métropolitaine entend :

- Entreprendre une action d'information visant à sensibiliser les intervenants d'Emploi-Québec ainsi que les intervenants d'autres ministères à l'importance stratégique de ce secteur pour l'économie et la main-d'œuvre québécoise au cours des cinq à dix prochaines années.
- Assurer la distribution du rapport du comité aviseur
- Appuyer les démarches de la Direction générale adjointe de l'intervention sectorielle auprès du Ministère de l'éducation afin de le sensibiliser à l'importance de développer un nouveau programme de niveau CEGEP qui couvre les nanotechnologies.
- Évaluer la possibilité de créer un comité de concertation sur les nanotechnologies qui regrouperait Nanoquébec, le Regroupement des collèges du Montréal métropolitain ainsi que Montréal Technovision.
- Évaluer la possibilité de participer au financement d'un AEC en nanotechnologie, orienté vers les poudres, catalyseurs, couches minces ou la nanométrie.

- Commerce électronique

Dans le cadre des nouvelles façons de faire qui sont générées par le commerce électronique, les entreprises devront revoir l'ensemble de leur processus de travail. Les besoins d'adaptation de la main-d'œuvre seront donc énormes.

Ainsi, suite au dépôt du rapport sur les impacts du commerce électronique sur la main-d'œuvre et au développement des 101 nouveaux profils de compétence et en lien avec l'entente du Ministère avec le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), « *Entente pour une action concertée auprès des*

---

<sup>2</sup> Avec le souci bien évident d'agir en complémentarité avec ce que les autres intervenants font en matière de recherche sur l'emploi et la main-d'œuvre.

*entreprises* », la Table métropolitaine compte entreprendre les actions suivantes :

- Rencontre des cinq directions régionales, de l'intervention sectorielle et des services aux employeurs afin de produire un bilan RMR des interventions déjà en cours;
  - Identifier les pratiques gagnantes;
  - Dresser le portrait des alliances déjà existantes avec le ministère de l'Industrie et du Commerce;
  - Évaluer les besoins supplémentaires des directions régionales, tant auprès de leurs conseillers aux services aux employeurs qu'auprès des entreprises, et de développer, si requis, une stratégie RMR dans le domaine du commerce électronique;
  - Évaluer la pertinence de créer une alliance stratégique avec le MIC.
- Industrie bio-alimentaire

Suite au dépôt de l'étude sectorielle sur les problématiques de main-d'œuvre dans les industries de la distribution et de la transformation alimentaires, étude réalisée par la firme Zins Beauséne, la Table métropolitaine a financé, en 2000-2001, une étude de faisabilité sur la résolution des problématiques relatives au maintien et à la stabilisation en emploi.

Cette étude visait à identifier des pistes de solution et à évaluer si une action concertée et complémentaire entre les intervenants du secteur bio-alimentaire (industries, tables bio-alimentaires, établissements de formation, directions régionales d'Emploi-Québec...) était possible. Les résultats de l'étude, déposée à la Table métropolitaine en octobre 2001, ont été concluants. En effet, l'étude a démontré la capacité de l'industrie et des intervenants (éducation, table bio-alimentaire, CRD) de se concerter et leur volonté de partager des expériences pour contribuer à la résolution des problématiques.

Ainsi, les membres de la Table métropolitaine ont accepté de financer (2002-2003 et 2003-2004) un projet-pilote visant à expérimenter de nouvelles méthodes de formation en entreprises. Les projets viseront le maintien et la stabilisation en emploi, deux problématiques clairement identifiées par le rapport Zins-Beauséne.

Si les résultats de ces expérimentations sont concluants, la Table aura eu une action déterminante sur l'ajustement de la problématique de main-d'œuvre dans le secteur bio-alimentaire.

En ce qui a trait à l'industrie primaire, au niveau de l'agriculture, la Table métropolitaine a participé, de 1998 à 2000, au financement d'Agri-Aide. En 2001, Emploi-Québec a créé un comité sur les services en matière de placement agricole. Le but de ce comité était de positionner Emploi-Québec à l'échelle du Québec sur les services à rendre dans le placement agricole et sur la façon de le faire. À cet effet, la Table métropolitaine s'était engagée à revenir sur les décisions de ce comité afin de compléter ses interventions dans ce secteur. En 2002-2003, la

Table métropolitaine évaluera les suites qui ont été données au rapport de ce comité et se positionnera.

- Économie sociale

Depuis 1996, l'économie sociale a contribué d'une manière significative à la création d'emplois dans toutes les régions du Québec. Bien qu'il soit difficile de recenser l'ensemble des données sur ces entreprises à statut coopératif ou à but non lucratif, les statistiques recueillies par diverses études sectorielles et, d'une manière plus globale, par le ministère de l'Industrie et du Commerce, en collaboration avec le Chantier de l'économie sociale, permettent de dire que depuis cinq ans, plus de 20 000 emplois ont été créés par ce nouvel essor de l'économie sociale. La majorité de ces emplois sont dans le domaine des services, notamment dans des services de proximité et des services de garde, mais d'autres secteurs ont aussi connu des développements importants, notamment les secteurs de l'environnement, du tourisme et de la culture.

La création d'emplois a été facilitée par des actions concertées d'un ensemble d'acteurs et par des politiques publiques favorables à un tel développement. Le Plan d'action qui a été adopté par l'ensemble des partenaires au moment du Sommet sur l'économie et l'emploi en 1996 a été réalisé. Un nouveau Plan d'action identifiant de nouveaux secteurs et de nouveaux créneaux de développement a été réalisé par le Chantier de l'économie sociale et ses partenaires et certains instruments permettant de réaliser ce plan ont été mis en place par le gouvernement du Québec. Soulignons, plus particulièrement, les investissements majeurs en habitation communautaire et dans les Centres de la Petite Enfance, ainsi qu'un nouvel outil de capitalisation d'Investissement-Québec, annoncés lors du dernier budget en novembre 2001.

Le développement de l'économie sociale s'est fait durant les dernières années principalement à travers la multiplication de petites entreprises qui requièrent des investissements plus modestes. Cependant, avec la maturation de ces entreprises et avec un outillage de plus en plus complet pour les entrepreneurs de l'économie sociale, **il y a de plus en plus d'opportunités pour la mise en place de projets plus importants ayant un impact encore plus grand sur le développement économique et la création d'emplois.**

**Cette réalité est très présente dans la région métropolitaine.** Des initiatives de plus en plus importantes dans une foule de domaines (secteur manufacturier, tourisme social, services aux entreprises et services de proximité) sont en émergence dans des communautés locales. Malheureusement, l'envergure de ces projets fait en sorte que les instances locales, Centres locaux de développement (CLD) ou Corporations de développement économique communautaire (CDEC) n'ont pas toujours les moyens appropriés pour les supporter. De plus, ces projets, pour réussir, exigent souvent la collaboration de plusieurs acteurs locaux, régionaux et même nationaux ; ils font appel à des expertises qui ne se trouvent pas nécessairement sur le terrain local.

**D'autres projets à fort potentiel de création d'emplois dans les secteurs de développement de l'économie sociale ne sont même pas identifiés au sein de la région métropolitaine car ils exigent une meilleure compréhension du marché régional ou métropolitain.**

La Table métropolitaine vise donc à doter les acteurs locaux, régionaux et nationaux d'une meilleure compréhension du potentiel de création d'emplois en économie sociale dans la région métropolitaine et d'étudier les stratégies les plus appropriées pour réaliser ce potentiel.

- **Micro-électronique**

Au cours de l'année 2002-2003, la Table métropolitaine entend dresser un portrait RMR de l'industrie de la micro-électronique ainsi qu'un portrait et un diagnostic de sa main-d'œuvre. Ces portraits et ce diagnostic font suite à l'étude financée par la Table métropolitaine en novembre 2001. Suite au dépôt de l'étude en juillet 2002, la Table métropolitaine évaluera la pertinence de développer un plan d'action relatif à la formation et au développement de la main-d'œuvre.

Voici quelques questions que nous tenterons de résoudre :

- **Portrait de l'industrie**

Quel a été l'impact de la crise qu'a connu en 2001 le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) sur l'industrie de la micro-électronique au Québec?

Quelle est la situation et la structure actuelle de cette industrie ?

Quelle évolution peut-on anticiper pour cette industrie au cours des prochaines années ?

- **Portrait et diagnostic de la main-d'œuvre**

Quel est le profil actuel de la main-d'œuvre : nombre d'emplois et nature du travail pour les principales professions, niveau de scolarité et type de diplômes exigés, champs de spécialisation, expérience recherchée.

Quelles sont les intentions d'embauche à court terme (2002) et moyen terme (2003-2004). Quel sera le volume de ces embauches et les postes visés. Quelles sont les difficultés de recrutement en temps normal, hors du contexte de la crise actuelle, quelles en sont les causes? Quel sera l'impact sur l'emploi de l'évolution du marché, des changements technologiques et changements organisationnels au cours des prochaines années (tendances moyen et long terme).

Quelles sont les pratiques en matière de gestion des ressources humaines? Quelles sont les méthodes de recrutement utilisées. Quels sont les moyens utilisés pour attirer et garder la main-d'œuvre qualifiée? Quelle est la politique salariale?

Quels sont les besoins de formation les plus importants de la main-d'œuvre de l'industrie de la micro-électronique? Quelles sont les principales lacunes de la main-d'œuvre? Quelles

solutions sont privilégiées pour répondre à ces besoins et éliminer ces lacunes? Quel impact la loi 90 (1% de frais de formation) a-t-elle eu sur cette industrie. Est-ce que la loi 90 a contribué ou non à changer les pratiques en matière de formation?

Quels sont les effets des besoins de main-d'œuvre sur les programmes réguliers du réseau de l'éducation? Est-ce que les finissants sont préparés de façon adéquate pour répondre aux besoins de l'industrie. Est-ce que des programmes pourraient être améliorés ou créés pour combler des lacunes?

### **Autres secteurs d'activité à caractère métropolitain**

#### **Secteurs en croissance :**

Par ailleurs, à titre informationnel, il ressort que les secteurs d'activité économique à caractère *métropolitain*, dont les perspectives de croissance de l'emploi sont supérieures à 10 % de 2000 à 2005<sup>3</sup>, sont les suivants :

- Services aux entreprises (26,2 %)
- Divertissements et loisirs (17,7 %)
- Industrie pétrolière et chimique (15,1 %)
- Meubles et articles d'ameublement (17,9 %)
- Matériel de transport (20,8 %)
- Machinerie (sauf électrique) (15,9 %)
- Construction (8,8 %)
- Aliments, boissons et tabac (10,3 %)
- Hébergement et restauration (10,6 %)

Concernant ces secteurs, nous entendons, en 2002-2003, produire les fiches synthèses RMR d'adéquation formation/emploi pour les secteurs :

- Hébergement et restauration;
- Services aux entreprises;
- Meubles et articles d'ameublement;

Nous entendons également mettre à jour les fiches synthèses déjà produites.

#### **Secteur à surveiller ou en difficulté :**

- Papier et produits connexes (-9,7 %)
- Imprimerie et édition (-0,4 %)
- Habillement et cuir (4,8 %)<sup>\*\*\*</sup>

<sup>3</sup> Grâce, notamment, au modèle prévisionnel développé par la DPIMT. Les secteurs identifiés ici le sont à partir de prévisions effectuées en mai 2000. Bien que le modèle intègre des éléments conjoncturels, il n'y avait pas nécessairement d'indices quant au ralentissement économique actuel. Cela fait qu'il y a probablement une surévaluation des perspectives de croissance dans quelques secteurs d'activité économique. La mise à jour des données prévisionnelles prévue au cours des prochains mois viendra donc jeter un éclairage nouveau. La prudence est donc de mise.

\*\*\* En janvier 2005, l'accord multifibres prendra fin. Ceci pourrait avoir des conséquences sur la main-d'œuvre de cette industrie. Au cours de l'année 2002-2003, la Table métropolitaine se placera en mode veille afin de s'assurer de pouvoir réagir adéquatement, si nécessaire en 2003-2004.

### **C) Assurer une harmonisation de l'offre de formation pour la Région métropolitaine**

#### **➤ Contribuer à l'harmonisation de l'offre de formation**

Cette contribution ne peut que s'inscrire en continuum avec les deux actions précédentes. De fait, les travaux de recherche qui y seront produits devraient servir principalement à alimenter en continu les membres du comité métropolitain de l'offre de formation dans leurs réflexions quant à l'adaptation de la carte de l'offre de formation actuelle et future de la Région métropolitaine de Montréal.

Notre mandat consistera à préparer les outils d'analyse, donc à en préciser les critères devant permettre aux décideurs de faire des choix éclairés. À cet effet, signalons qu'il faudra également mettre à jour la carte des programmes autorisés pour l'année 2001-2002 et ce, dans les cinq régions de la RMR de Montréal. Les données, portant sur la relance des personnes diplômées des programmes de niveau secondaire et de niveau collégial, devront être aussi intégrées aux travaux de recherche.

#### **➤ Favoriser la concertation entre les différents partenaires**

Nous entendons prendre les moyens pour que les différents partenaires (E-Q, MEQ, MIC, MAPAQ, représentants des collèges et des commissions scolaires à la Table métropolitaine, etc.) impliqués au niveau de la carte de l'offre de formation se concertent et ce, pour les bénéfices de la population résidant au sein de la RMR de Montréal.

### **D) Clientèles particulières;**

#### **• Nouveaux arrivants et minorités visibles**

La RMR de Montréal est caractérisée par une présence importante de personnes immigrantes. Le recensement de 1996 indiquait que 17 % de la population de la RMR de Montréal (soit environ 586 500 personnes) n'est pas née au Canada. En fait, 88,3 % des personnes immigrantes au Québec résident dans la RMR de Montréal. Par rapport au recensement de 1991, on dénombrait près de 65 000 personnes immigrantes de plus, soit une augmentation de 12,4 %.

La part de la population immigrante est appelée à augmenter au cours des prochaines années. En effet, le document du MRCI « *Un choix de développement 2001-2003* » nous indique que le Québec envisage d'augmenter substantiellement le nombre de personnes immigrantes; d'environ 33 000 en 2000, ce nombre passerait de 40 000 à 45 000 en 2003.

La problématique d'intégration au marché du travail de ces nouveaux arrivants est donc très importante pour la RMR, car non seulement plus de 88 % de ces nouveaux arrivants

s'installent dans la RMR de Montréal, leur situation économique est plus défavorable que celle des personnes nées au Québec. De plus, elles ont un taux de chômage supérieur à celui des canadiens de naissance. Le document du CAMO Immigrants produit en mars 2000, « *Profil des travailleurs autonomes immigrants et membres des communautés culturelles* », indique que le taux de chômage est de 6,7 % supérieur chez les immigrants que chez les canadiens de naissance.

Raymonde St-Germain, sous-ministre de l'Immigration au MRCI, faisait récemment le constat qu'une partie de la main-d'œuvre immigrée n'est pas encore mise à contribution et que les nouveaux arrivants font face à trop d'obstacles pour intégrer rapidement le marché du travail.

En parallèle aux travaux d'harmonisation avec le MRCI auxquels le coordonnateur de la Table métropolitaine a participé, la Table métropolitaine entend analyser des pistes d'action pour contribuer à favoriser une intégration des immigrants au marché du travail dans la RMR de Montréal et faire de leur intégration un moteur de développement.

La société québécoise a fait le choix d'accueillir 45 000 nouveaux immigrants par année. Il faut être conséquent avec ce choix et reconnaître l'importance d'intégrer au marché du travail cet important capital humain. La Table métropolitaine cherchera donc à y apporter sa modeste contribution.

### 3.3 DÉCIDER DE L'UTILISATION DES RESSOURCES

Les projets démarrés en 2001-2002, qui se poursuivront en 2002-2003, solde reporté, sont les suivants :

Automobile comité sectoriel	272 000 \$
Pétrochimie	315 000 \$
Techniques services de garde	49 000 \$
Hirondelle	96 000 \$
Recherche d'emploi informatisée	88 006 \$
Nanotechnologie	647 000 \$
Photonique	933 000 \$
Bio-alimentaire	755 000 \$
Micro-électronique	<u>16 000 \$</u>
Solde reporté au 1 <sup>er</sup> avril 2001 :	3 171 000 \$
<b>Budget 2001-2002 :</b>	<b>4 000 000 \$</b>
<b><u>Solde disponible pour de nouveaux projets :</u></b>	<b>829 000 \$</b>

\*\*\* Il est à noter qu'au chapitre du budget de programme, la Table métropolitaine pourra avoir accès aux fonds nationaux des projets majeurs et des projets d'envergures. Dans de tels cas, les membres de la table métropolitaine devront autoriser le coordonnateur ou le président de la Table métropolitaine à présenter les dossiers à la Commission des Partenaires du Marché du Travail.

### 3.4 COLLABORER AVEC LES INSTANCES DE DÉVELOPPEMENT

## **A) Offre de formation**

### *Plan d'action :*

La Table métropolitaine entend prendre les moyens afin que les différents partenaires (E-Q, MEQ, MAPAQ, représentants des collèges et des commissions scolaires à la Table métropolitaine, le représentant d'Emploi-Québec au Comité national de programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT) etc) impliqués au niveau de la carte de l'offre de formation se concertent et ce, pour les bénéficiaires de la population résidant au sein de la RMR.

## **B) Diffuser les résultats de nos travaux de recherche aux directions régionales d'Emploi-Québec**

### *Plan d'action :*

De manière à ce que les conclusions des travaux de recherche entrepris par la Table métropolitaine soient prises en considération dans les plans d'action régionaux, il faudra s'assurer de les communiquer aux directions régionales ainsi qu'à la Direction générale adjointe de l'intervention sectorielle ainsi qu'aux différentes instances concernées par de tels travaux.

De plus, en 2002-2003, la Table métropolitaine ouvrira un site WEB sur lequel tous les travaux de la Table et de ses comités pourront être consultés.

## **C) Positionner la Table, tant dans le réseau interne que dans le réseau externe d'Emploi-Québec**

### *Plan d'action :*

Les travaux accomplis par la Table métropolitaine au cours de l'année 2001-2002, travaux qui se poursuivront en 2002-2003, constituent une plus value sur laquelle la Table peut compter pour se positionner, autant dans le réseau interne que dans le réseau externe d'Emploi-Québec.

Au cours de l'année 2002-2003, le coordonnateur entend :

- accepter et/ou susciter toutes les invitations des directions régionales (responsables de la formation, responsables des services aux entreprises),
- rencontrer les membres des CRPMT,
- rencontrer les membres de la CPMT,
- rencontrer les représentants des CRD et évaluer la possibilité d'établir une entente administrative,
- rencontrer les directions centrales et régionales d'Emploi-Québec (DPIMT, DGAIS),
- rencontrer, de façon ciblée, les comités sectoriels,
- rencontrer les représentants de la CMM, responsables de la planification et du développement économique,

- rencontrer les représentants des directions régionales du MEQ.

En plus de clarifier le rôle et les mandats de la Table, l'objectif de ces rencontres sera principalement de faire valoir son rôle de support et d'aide à la prise de décision en ce qui a trait à la problématique du marché du travail de la RMR.

Au cours de l'année 2002-2003, la Table développera un site WEB. On pourra y retrouver, entre autres, les mandats de la Table, la liste de ses travaux, le contenu de ses publications, la liste des partenaires, des liens internet (hyperliens).

#### **D) Développer des liens avec la Commission des partenaires du marché du travail**

En 2002-2003, la Table métropolitaine assurera une liaison étroite avec la CPMT.

- À cet effet, la Table métropolitaine lui transmettra :
  - L'exercice de planification - Plan d'action 2002-2003.
  - Les comptes rendus de ses réunions.
  - Toutes ses publications et ses travaux de recherche produits dans l'année.
  
- En août 2002, nous lui transmettrons :
  - La série des fiches synthèses RMR relatives à l'adéquation formation/emploi afin qu'elles soient considérées comme un outil de prise de décision pour Emploi-Québec.
  
- Deux fois par année, en septembre et en février, le président de la Table métropolitaine, rencontrera la présidente de la CPMT. Ces rencontres serviront à faire le point sur les actions de la Table métropolitaine et à recevoir les suggestions de la CPMT.
  
- La Table métropolitaine participera activement à la rencontre annuelle des partenaires convoquée par la CPMT.
  
- Les projets RMR qui découleront des analyses ou des études produites par la Table métropolitaine ou qui auront été priorisés par la Table métropolitaine seront présentés à la CPMT dans le cadre des projets majeurs.

#### **E) Développer des liens avec la Communauté métropolitaine de Montréal**

La *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*, sanctionnée le 16 juin 2000, indique, à l'article 119 du chapitre 111, que la CMM possède la compétence prévue par la Loi dans les domaines suivants :

- L'aménagement du territoire;
- Le développement économique;
- Le logement social;

- Les équipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain;
- Le transport en commun;
- La planification de la gestion des matières résiduelles.

Le fait que la CMM ait la responsabilité du développement économique pour l'ensemble du territoire métropolitain a un impact significatif sur les activités de planification d'Emploi-Québec, car on peut difficilement parler de développement économique sans y joindre la planification de l'emploi, la formation et le développement de la main-d'œuvre. Conséquemment, Emploi-Québec, les partenaires ainsi que la Table métropolitaine seront appelés à développer une étroite collaboration avec la CMM pour les raisons suivantes :

- la similarité du territoire de la CMM à celui couvert par la Table métropolitaine (RMR de Montréal)
- la nécessité d'une planification métropolitaine Pour la CMM et pour Emploi-Québec.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2002, la CMM devra déposer un énoncé de vision sur le développement économique et, le 1<sup>er</sup> juillet 2003, elle devra déposer son plan stratégique de développement économique. Il ne s'agit donc plus de planification municipale ou régionale, mais d'une planification économique à la grandeur de la CMM.

Afin de supporter l'énoncé de vision et le plan stratégique, la CMM fera une large consultation auprès de différents partenaires et sous différents thèmes. Le volet emploi fera l'objet d'un thème spécifique. À cet effet, la Table métropolitaine a récemment été informée qu'elle sera invitée à présenter les problématiques RMR du marché du travail et les grands enjeux qui en découlent.

### **Les enjeux liés à l'arrimage de la Table métropolitaine et de la Communauté métropolitaine de Montréal**

Afin de supporter la CMM dans l'ensemble de ses mandats, le ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM) a procédé à une série de travaux. Par exemple, le MAMM a publié d'importantes analyses qui portent sur la structure spatiale de l'emploi dans la RMR.

De plus, le Comité ministériel des affaires régionales et territoriales (COMART) a estimé que l'élaboration de nouveaux plans stratégiques pour la RMR de Montréal devait inclure un mécanisme de coordination et d'harmonisation interrégionale. Le compte rendu de la rencontre du 2 mars 2001, « Ministres et présidents de CRD sur l'harmonisation interrégionale dans la région métropolitaine de Montréal », indique qu'il est convenu que le champ de la formation de la main-d'œuvre devra faire l'objet d'une attention particulière et d'une priorité élevée pour l'année à venir et, qu'à cet égard, les liens devront être développés entre le Comité d'harmonisation interrégionale et la Table métropolitaine (implicitement Emploi-Québec et les partenaires) afin que cette dernière puisse mieux tenir compte des préoccupations régionales et interrégionales.

### **Les enjeux pour Emploi-Québec et la Table métropolitaine**

- *Adhésion des partenaires du marché du travail, des autorités d'Emploi-Québec, des directions régionales de la RMR aux problématiques métropolitaines*

Depuis près d'une année, la Table métropolitaine est la seule instance d'Emploi-Québec qui agisse plus spécifiquement dans une perspective d'harmonisation et de concertation des actions nécessaires à la résolution de problématiques métropolitaines. Nous constatons que l'adhésion des directions régionales à la dimension métropolitaine des problématiques du marché du travail et des partenaires du marché du travail en est à ses débuts et qu'elle devra être accentuée.

Ceci a pour effet de colorer fortement l'évolution d'Emploi-Québec dans son rôle d'assurer l'adéquation de l'offre et de la demande au niveau du marché du travail et de dispenser des interventions en matière de formation et de développement de la main-d'œuvre et de services d'emploi dans une perspective métropolitaine.

Le développement et la mise en œuvre d'une véritable stratégie métropolitaine de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi par Emploi-Québec déterminera également la qualité de nos contacts avec la CMM et notre capacité à contribuer à une planification du développement économique sur le territoire métropolitain.

- *L'élargissement du partenariat*

La force d'Emploi-Québec repose sur le lien qu'elle a su créer avec ses partenaires, lien qui est un modèle pour nombre de ministères et organismes. La force de la Table métropolitaine est également de rassembler, autour d'une même instance, les partenaires du marché du travail de la RMR (présidents des CRPMT, syndicats, éducation, milieux communautaires, industries, directeur général adjoint aux opérations d'Emploi-Québec).

Le grand défi partenarial sera d'arrimer notre concertation locale, régionale, métropolitaine et nationale en matière de main-d'œuvre à celle du développement économique. En effet, actuellement, la concertation se fait de façon cloisonnée. Des tables de concertation et des organismes gouvernementaux s'occupent du développement économique et, du côté d'Emploi-Québec, une large concertation en matière de main-d'œuvre existe. Ces deux approches partenariales ne sont pas suffisamment intégrées et ne permettent pas une planification intégrée des interventions de nature métropolitaine de façon à assurer un plan intégré de développement économique et de main-d'œuvre qui, de fait, doivent être intimement liés.

Jusqu'à maintenant, Emploi-Québec a su démontrer cette capacité à rallier les partenaires du marché du travail aux niveaux local, régional et national. L'enjeu principal consiste à assurer que le partenariat et la vision du développement de la main-d'œuvre et de l'emploi s'inscrivent en complémentarité avec les niveaux locaux et régionaux, dans le nouveau cadre métropolitain.

- *Arrimage des plans d'action régionaux*

Conformément à son mandat, et indépendamment de la présence de la CMM, la Table métropolitaine a déjà entrepris

des travaux d'arrimage des PAR. La synthèse des PAR, effectuée par la Table métropolitaine, a d'ailleurs clairement démontré l'importance pour les directions régionales de la RMR d'entreprendre des actions concertées dans près de dix secteurs d'activité économique et ce, à cause des problématiques communes rencontrées. Cependant, compte tenu des problématiques du marché du travail de la RMR, et indépendamment de la CMM, l'avenir de la planification pour la RMR ne repose pas sur l'amalgame des cinq PAR, mais, à tout le moins, sur la préparation commune d'un plan d'action métropolitain, notamment, pour les secteurs d'activité qui sont communs ainsi que pour les services disponibles.

- *L'harmonisation métropolitaine de la formation et du développement de la main-d'œuvre*

La Table métropolitaine a mis sur pied un Comité métropolitain de l'offre de formation qui, depuis avril 2001, produit à chaque sept semaines une fiche synthèse sur différents secteurs d'activité qui nécessitent de l'arrimage entre les directions régionales de la RMR. Ces travaux de synthèse devront être accentués afin d'en arriver à avoir un premier portrait de la situation de ces secteurs d'activité sur le territoire couvert par la Table et la CMM.

Conformément à son mandat, la Table métropolitaine travaille déjà à préparer des outils et du matériel qui favorisent la planification métropolitaine.

### **3.5 AUTRES ACTIVITÉS**

#### **Effectuer la synthèse des plans d'action régionaux**

En 2002-2003, nous entendons, en concertation avec le comité d'arrimage, refaire le même exercice de synthèse en analysant plus spécifiquement comment le volet métropolitain a été intégré par les directions régionales dans les PAR. De cet exercice, découlera éventuellement la création d'un sous-comité qui aura pour mandat de suggérer un pro-forma de Plan d'action métropolitain.

#### **Plan de communication.**

Au cours de l'année 2002-2003, le coordonnateur de la Table devra produire et faire approuver un plan de communication pour la Table métropolitaine. Ce plan devra comprendre la production d'un site WEB .

**TABLE MÉTROPOLITAINE**

**ANNEXE A**

Nom et prénom	Renouvellement	Fonction et/ou Origine	Titre, Organisme et adresse	Téléphone	Télécopieur
---------------	----------------	---------------------------	--------------------------------	-----------	-------------

**MÉTROPOLE**

→ **Entreprises**

<b>Hébert, Roger</b>	2001/09/01	MES-MIN	Conseiller principal des ressources humaines Groupe-Conseil AON 1801, avenue McGill College Bureau 1100 Montréal, Québec H3A 3P4	(514) 845-6231 <a href="mailto:rhebert@gcaon.com">rhebert@gcaon.com</a>	(514) 845-0678 Résidence : 1 (450)- 539-4448
<b>Bourgeois, Charles</b>	20003/03/31		Vice-président exécutif Montréal Techno Vision inc. 550, rue Sherbrooke Ouest, bureau 100 Montréal, Québec H3A 1B9	(514) 840-1274	(514) 840-1244
<b>Fortin, Louis</b>	2003/03/31		Vice-président ressources humaines Bell Helicopter Textron 12800, rue de l'Avenir Mirabel, Québec J7J 1R4	(450) 437-3400 poste 2721	(450) 437-0826

→ **Main-d'oeuvre**

<b>Dubois, Gilles</b>	2001/09/01	Représentant CSN	Représentant CSN 3833, Notre-Dame ouest Montréal, Québec H4C 1P8	(514) 933-0207 poste 485 ou (514) 933-7541 Adresse électronique: <a href="mailto:gilles.dubois@ssss.gouv.qc.ca">gilles.dubois@ssss.gouv.qc.ca</a>  brault.dubois@sympatico.ca (rés.)	(514) 933-1740
<b>Thibault, Michel</b>	2001/09/01	FTQ	Secrétaire général Conseil régional Montréal-métropolitain FTQ 1010, rue de Liège Est Bureau 020 Montréal, Québec H2P 1L2	(514) 387-3666 poste 24 <a href="mailto:crftqmm@videotron.net">crftqmm@videotron.net</a>	(514) 387-4393

→ **Milieu communautaire**

Nom et prénom	Renouvellement	Fonction et/ou Origine	Titre, Organisme et adresse	Téléphone	Télécopieur
Campagna, Anna	2001/09/01	COCDMO	Directrice Centre génération Emploi 7000, avenue du Parc Suite 414 Montréal, Québec H3N 1X1	(514) 948-0000 poste 223 generationemploi@securenet.net <a href="mailto:anna3camp@aol.com">anna3camp@aol.com</a>	(514) 948-5097
Poste à combler					

→ *Communautés culturelles*

Poste à combler					
-----------------	--	--	--	--	--

→ *Milieu de la formation*

Poste à combler	2001/09/01				
-----------------	------------	--	--	--	--

→ *Ministères*

Labrecque, Jean	En continu, sans droit de vote	Ministère des Affaires municipales et de la Métropole	Conseiller économique Sous-ministériat aux politiques et à la concertation métropolitaine Ministère des Affaires municipales et de la Métropole 800, Place Victoria, bureau 4.18 Case postale 83 Montréal, Québec H4Z 1B7	(514) 873-3813 <a href="mailto:jean.labrecque@mamm.gouv.qc.ca">jean.labrecque@mamm.gouv.qc.ca</a>	(514) 873-3692
Turbide, Réjean	Secrétaire	Emploi-Québec	Directeur général adjoint Direction générale adjointe aux opérations Emploi-Québec	(514) 873-5187	(514) 864-8166

Nom et prénom	Renouvellement	Fonction et/ou Origine	Titre, Organisme et adresse	Téléphone	Télécopieur
			800, Place Victoria 29 <sup>e</sup> étage Montréal, Québec H4Z 1B7		
<b>Malo, Normand</b>	Coordonnateur	Emploi-Québec	Direction générale adjointe aux opérations Emploi-Québec 800, Place Victoria 29 <sup>e</sup> étage Montréal, Québec H4Z 1B7	(514) 864-8204	(514) 864-8990

### ***MONTRÉAL – 06***

#### → *Main-d'œuvre*

<b>Deschamps, Denis</b>	En continu	Président CRPMT Montréal	Drakkar Ressources humaines inc. 8746, Côte de Liesse Saint-Laurent, Québec H4T 1H2	(514) 733-6655 cell. (514) 592-4399 <a href="mailto:d-deschamps@drakkar.ca">d-deschamps@drakkar.ca</a>	(514) 733-2828
-------------------------	------------	-----------------------------	--	--	----------------

### ***LAVAL – 13***

#### → *Main-d'œuvre*

<b>Sauvé, Monique</b>	En continu	Présidente CRPMT Laval	Carrefour Jeunesse Emploi 3, Place Laval, bureau 10 Laval, Québec H7N 1A	(450) 967-2535 <a href="mailto:msauve@cjelaval.qc.ca">msauve@cjelaval.qc.ca</a>	(450) 967-1061
-----------------------	------------	---------------------------	---	--	----------------

### ***LANAUDIÈRE – 14***

#### → *Main-d'œuvre*

Nom et prénom	Renouvellement	Fonction et/ou Origine	Titre, Organisme et adresse	Téléphone	Télécopieur
<b>Rivest, Claude Fortin, Donald (président)</b> (Envoyer documentation à Claude Rivest)	En continu	Vice-président CRPMT Lanaudière	Claude Rivest Vice-président, directeur du service d'emploi agricole de Lanaudière Fédération de l'UPA de Lanaudière 110, rue Beaudry Nord Joliette, Québec J6E 6A5	(450) 753-7486 <a href="mailto:crivest@fupal.qc.ca">crivest@fupal.qc.ca</a> <a href="mailto:donald.fortin@collanaud.qc.ca">donald.fortin@collanaud.qc.ca</a>	(450) 759-7610

### *LAURENTIDES – 15*

#### → *Main-d'œuvre*

<b>Lauzon, Jocelyne</b>	En continu	Présidente CRPMT Laurentides	CSN - Laurentides Présidente 289, rue de Villemure, 2 <sup>e</sup> étage Saint-Jérôme, Québec J7Z 5J5	(450) 438-4197	(450) 438-5869
-------------------------	------------	---------------------------------	---	----------------	----------------

### *MONTÉRÉGIE – 16*

#### → *Main-d'œuvre*

<b>Lecompte, Jean-Claude</b>	En continu	Président CRPMT Montérégie	Directeur général adjoint Commission scolaire des Tisserands 630, Ellice Beauharnois (Québec) J6N 3S1	(450) 225-2788 poste 389 <a href="mailto:lecomptej@csvt.qc.ca">lecomptej@csvt.qc.ca</a>	9 (450) 225-0904
------------------------------	------------	-------------------------------	---	--	------------------

#### → *Observateurs*

<b>Leblanc, Guylaine</b>		Emploi-Québec	Directrice générale adjointe de l'intervention sectorielle par int. Emploi-Québec 276, rue St-Jacques ouest, 6 <sup>e</sup> étage Montréal, Québec H2Y 1N3	(514) 873-6505	(514) 864-9436
--------------------------	--	---------------	--	----------------	----------------

Nom et prénom	Renouvellement	Fonction et/ou Origine	Titre, Organisme et adresse	Téléphone	Télécopieur
<b>Rousseau, Alain</b>		MEQ	Direction de l'organisation pédagogique Direction générale de la formation professionnelle et technique Ministère de l'Éducation 1035, rue De La Chevrotière 12 <sup>e</sup> étage Québec (Québec) G1R 5A5	(418) 646-1555 <a href="mailto:alain.rousseau@meq.gouv.qc.ca">alain.rousseau@meq.gouv.qc.ca</a>	(418) 643-1926
<b>Lamirande, Gilles</b>			Directeur par intérim Direction régionale de Montréal Direction des services aux communautés culturelles et l'école montréalaise - -Ministère de l'Éducation 600, rue Fullum, 10 <sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H2K 4L1	(514) 873-6202  <a href="mailto:nicole.fafard@meq.gouv.qc.ca">nicole.fafard@meq.gouv.qc.ca</a>	(514) 873-7281
<b>Labrie, André</b>		MIC	Directeur régional de Montréal Ministère de l'Industrie et du Commerce 380, Saint-Antoine Montréal (Québec) H2Y 3X7	(514) 499-2199 poste 5016 (sec. : 499-2199 poste 5018) <a href="mailto:andre.labrie@mic.gouv.qc.ca">andre.labrie@mic.gouv.qc.ca</a>	(514) 873-9913

**COMPOSITION DES COMITÉS**  
(Proposition selon l'intérêt des gens)

***Comité # 1 - Comité de coordination***

Roger Hébert  
Gilles Dubois  
Anna Campagna  
Louis Fortin  
Normand Malo

***Comité # 2 - Comité d'arrimage (PAR)***

« En développement »

***Comité # 3 - Comité métropolitain de l'offre de formation***

Alain Lallier  
Charles Bourgeois  
Denis Deschamps  
Claude Rivest  
Roger Hébert  
Normand Malo

## *Table Métropolitaine Sommaire des projets Approuvés*

**ANNEXE C**

**TF**

<b>Titre Dossier</b>	<b>Mnt. Approuvé Dossier</b>	<b>1998-1999</b>	<b>1999-2000</b>	<b>2000-2001</b>	<b>2001-2002</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>	<b>2004-2005</b>	<b>TOTAL</b>
Assurances de dommages	169 680 \$	61 140 \$	108 540 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	169 680 \$
Automobile-aviseur	150 821 \$	0 \$	90 000 \$	60 821 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	150 821 \$
Automobiles comité sectoriel	218 100 \$	0 \$	0 \$	80 000 \$	151 900 \$	272 800 \$	0 \$	0 \$	504 700 \$
Conduite de camions Lanaudière	89 790 \$	89 790 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	89 790 \$
Consultaltion S.A.R.I.	95 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	95 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	95 000 \$
Formation: centres d'appels (Lanaudière)	143 920 \$	0 \$	143 920 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	143 920 \$
Formation: centres d'appels (Montréal)	1 000 000 \$	0 \$	1 000 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 000 000 \$
Formation: composantes d'avions	109 065 \$	0 \$	109 065 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	109 065 \$
Formation: dessin animé	418 860 \$	0 \$	229 120 \$	189 740 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	418 860 \$
Formation: métallurgie	288 567 \$	0 \$	288 567 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	288 567 \$
Formation: performance environnementale	80 828 \$	0 \$	80 828 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	80 828 \$
Formation: pétrochimie	967 468 \$	0 \$	562 324 \$	405 144 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	967 468 \$
Formation: production multi média	1 000 000 \$	0 \$	1 000 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 000 000 \$
Formation: secteur bois et meubles	84 465 \$	0 \$	84 465 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	84 465 \$
Formation: télécommunications	515 520 \$	0 \$	515 520 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	515 520 \$

6 mars 2002

Page 1 sur 5

**TF**

<b>Titre Dossier</b>	<b>Mnt. Approuvé Dossier</b>	<b>1998-1999</b>	<b>1999-2000</b>	<b>2000-2001</b>	<b>2001-2002</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>	<b>2004-2005</b>	<b>TOTAL</b>
Gestion de réseaux	745 624 \$	0 \$	377 220 \$	368 404 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	745 624 \$
Gestion textile 98-99	228 077 \$	78 293 \$	149 784 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	228 077 \$
Moules plastique	120 000 \$	30 000 \$	90 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	120 000 \$
Multi Projets (Centre d'appels)	924 357 \$	924 357 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	924 357 \$
Multi Projets (Installation électrique)	70 530 \$	70 530 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	70 530 \$
Multi Projets (Maçonnerie)	60 402 \$	60 402 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	60 402 \$
Multi Projets (Montage aéronef)	984 549 \$	984 549 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	984 549 \$
Multi Projets (Pétrochimie)	231 329 \$	231 329 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	231 329 \$
Nanotechnologies	709 902 \$	0 \$	0 \$	0 \$	62 888 \$	647 014 \$	0 \$	0 \$	709 902 \$
Opérations bureautiques	243 110 \$	0 \$	187 902 \$	55 208 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	243 110 \$
Pétrochimie 2001	631 490 \$	0 \$	0 \$	0 \$	151 467 \$	315 541 \$	0 \$	0 \$	467 008 \$
Photonique	1 444 236 \$	0 \$	0 \$	0 \$	511 025 \$	933 211 \$	0 \$	0 \$	1 444 236 \$
Produits verriers	122 000 \$	122 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	122 000 \$
Soudage-montage	289 136 \$	50 441 \$	238 695 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	289 136 \$
Soudeur Pipeline	993 191 \$	993 191 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	993 191 \$
Soutien informatique	149 355 \$	0 \$	149 355 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	149 355 \$
Techniques ambulancières	335 760 \$	0 \$	335 760 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	335 760 \$

6 mars 2002

Page 2 sur 5

**TF**

<b>Titre Dossier</b>	<b>Mnt. Approuvé Dossier</b>	<b>1998-1999</b>	<b>1999-2000</b>	<b>2000-2001</b>	<b>2001-2002</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>	<b>2004-2005</b>	<b>TOTAL</b>
Techniques d'éducation en services de garde (AEC)	298 435 \$	0 \$	0 \$	52 547 \$	194 959 \$	49 950 \$	0 \$	0 \$	297 456 \$
Techniques d'éducation en services de garde AEC	2 000 000 \$	0 \$	0 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 000 000 \$
Techniques d'usinage	252 202 \$	42 890 \$	209 312 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	252 202 \$
Tôlerie	246 312 \$	0 \$	200 452 \$	45 860 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	246 312 \$
<b>Somme</b>	<b>16 412 081 \$</b>	<b>3 738 912 \$</b>	<b>6 150 829 \$</b>	<b>2 257 724 \$</b>	<b>2 167 239 \$</b>	<b>2 218 516 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>16 533 220 \$</b>

**TM**

<b>Titre Dossier</b>	<b>Mnt. Approuvé Dossier</b>	<b>1998-1999</b>	<b>1999-2000</b>	<b>2000-2001</b>	<b>2001-2002</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>	<b>2004-2005</b>	<b>TOTAL</b>
Agri-Aide 98-99	400 000 \$	400 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	400 000 \$
Agri-Aide 99-00	309 000 \$	0 \$	309 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	309 000 \$
Angus	300 000 \$	0 \$	300 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	300 000 \$
Arts et cultures	100 000 \$	100 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	100 000 \$
Bioalimentaire - Étude de faisabilité	54 000 \$	0 \$	0 \$	46 000 \$	9 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	55 000 \$
Bioalimentaire - réseau d'intervenants	1 320 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	153 700 \$	755 000 \$	412 250 \$	0 \$	1 320 950 \$
Biopharma-Montréal.com	300 000 \$	0 \$	0 \$	270 000 \$	30 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	300 000 \$
Canal Soulanges	436 000 \$	0 \$	436 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	436 000 \$
CERIU	70 000 \$	0 \$	70 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	70 000 \$
Cité de l'automobile	25 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	25 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	25 000 \$

**TM**

<b>Titre Dossier</b>	<b>Mnt. Approuvé Dossier</b>	<b>1998-1999</b>	<b>1999-2000</b>	<b>2000-2001</b>	<b>2001-2002</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>	<b>2004-2005</b>	<b>TOTAL</b>
Détaillants	224 800 \$	0 \$	40 081 \$	119 719 \$	65 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	224 800 \$
Économie sociale - étude	53 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	12 000 \$	41 000 \$	0 \$	0 \$	53 000 \$
Indicateurs industries de pointe	137 500 \$	0 \$	0 \$	75 000 \$	62 500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	137 500 \$
Indicateurs main-d'œuvre RMR	80 000 \$	0 \$	0 \$	80 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	80 000 \$
Institut Teccart (3 CD)	280 000 \$	0 \$	0 \$	280 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	280 000 \$
L'Hirondelle 00-01	288 166 \$	0 \$	0 \$	38 494 \$	151 335 \$	96 437 \$	0 \$	0 \$	286 266 \$
Microélectronique (besoins dans RMR de Mtl)	46 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	30 000 \$	16 000 \$	0 \$	0 \$	46 000 \$
Nano: Mtl TechnoVision	30 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	30 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	30 000 \$
Navettage des travailleurs	50 000 \$	0 \$	50 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	50 000 \$
Observatoire des emplois	300 000 \$	0 \$	0 \$	150 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	150 000 \$
PCE-Verglas	4 714 066 \$	4 714 066 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	4 714 066 \$
Personnes immigrantes diplômées	254 500 \$	0 \$	254 500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	254 500 \$
Placement agricole - UPA	72 100 \$	0 \$	72 100 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	72 100 \$
PolyDev - commerce électronique	347 600 \$	0 \$	60 000 \$	287 600 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	347 600 \$
Portefeuille professionnel, Atout métropolitain	320 342 \$	0 \$	160 171 \$	160 171 \$	137 154 \$	0 \$	0 \$	0 \$	457 496 \$
R.H. Biotechnologie	92 500 \$	92 500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	92 500 \$
R.H. Techn.information	25 000 \$	25 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	25 000 \$

**TM**

<b>Titre Dossier</b>	<b>Mnt. Approuvé Dossier</b>	<b>1998-1999</b>	<b>1999-2000</b>	<b>2000-2001</b>	<b>2001-2002</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>	<b>2004-2005</b>	<b>TOTAL</b>
Recherche d'emploi informatisée	460 266 \$	0 \$	0 \$	147 189 \$	225 071 \$	88 006 \$	0 \$	0 \$	460 266 \$
Retour à l'école	20 000 \$	0 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	20 000 \$
SANQI	288 010 \$	0 \$	288 010 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	288 010 \$
Teccart	350 000 \$	350 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	350 000 \$
Traitement de signaux télévisuels	45 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	45 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	45 000 \$
Urgence-Emploi 98-99	93 319 \$	93 319 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	93 319 \$
Urgence-Emploi 99-00	260 000 \$	0 \$	130 000 \$	130 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	260 000 \$
Veille sur l'emploi - CSN	130 000 \$	0 \$	40 000 \$	90 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	130 000 \$
Veille sur l'emploi 2001-2002	130 000 \$	0 \$	0 \$	17 000 \$	113 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	130 000 \$
Vitrine artisanale à Boston	13 000 \$	0 \$	13 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	13 000 \$
<b>Somme</b>	<b>12 419 169 \$</b>	<b>5 774 885 \$</b>	<b>2 242 862 \$</b>	<b>1 891 173 \$</b>	<b>1 088 760 \$</b>	<b>996 443 \$</b>	<b>412 250 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>12 406 373 \$</b>
<b>Total général</b>	<b>28 831 250 \$</b>	<b>9 513 797 \$</b>	<b>8 393 691 \$</b>	<b>4 148 897 \$</b>	<b>3 255 999 \$</b>	<b>3 214 959 \$</b>	<b>412 250 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>28 939 593 \$</b>